
« Proposition d'organisation d'un marché alimentaire de plein vent pour respecter les gestes barrières »

CONSIGNES DE PROTECTION A METTRE EN PLACE SUR VOS LIEUX DE VENTE

L'interdiction des marchés ouverts a été annoncée. Sur conseil des maires, les préfetures pourront cependant émettre des dérogations pour les quartiers ou les communes dans lesquels les marchés sont le lieu principal d'approvisionnement alimentaire.

Afin d'éviter la propagation des virus tout en permettant le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire du pays, les précautions suivantes sont à respecter pour vous protéger et protéger les autres.

Objectif : limiter au maximum les risques de transmission du virus directement d'individu à individu ou indirectement via le matériel.

>> [SITE GOUVERNEMENTAL D'ALERTE SUR LE COVID-19](#)

FONCTIONNEMENT GLOBAL DU MARCHÉ :

- Prévoir **un seul sens de circulation** global pour l'ensemble du marché :

→ Marquage au sol avec sens de la marche et traits au sol espacés de 2 mètres dans les allées (marques au sol avec bombe ou scotch)

- Espacement de 3 à 5 mètres entre chaque stand

- A l'entrée, afficher :

→ Les consignes de sécurité (document des 5 gestes)

→ Affiche :

- Venir seul faire ses courses
- Ne pas venir avec des enfants (sauf impossibilité de garde)

- Venir avec un panier
 - Ne rien toucher : barrières, clôtures de sécurité, matériel des stands, produits...
 - Proposer de faire les courses à un voisin fragile
 - Ne pas s'attarder sur les stands ni sur le marché en général. S'en aller dès que les produits sont achetés
- Prévoir la présence de la **police municipale** et des **employés municipaux ou bénévoles** (avec un gilet pour être visible) pour rappeler les consignes de sécurité régulièrement : distance de sécurité, ne pas discuter, ...

FONCTIONNEMENT DE CHAQUE STAND :

- Chaque stand doit prévoir une organisation stricte : voir schéma joint (scotch au sol ou caisses)
- Les producteurs portent des gants et des masques (qu'ils changent régulièrement) et ont du gel hydroalcoolique à portée, qu'ils utilisent régulièrement.
- Privilégier le fait d'être à minima deux sur les stands (un qui sert/un qui encaisse)
 - Un tableau d'entraide « producteur qui cherche un bénévole pour l'aider à faire respecter les consignes de sécurité » est disponible : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1-heEGMj8Eil1Xa_7Tjg_X5JekXXdmpTDq4WUNsidzCo/edit#gid=0

- Interdire aux clients/tes de toucher les produits (produit touché = produit acheté), ce sont les producteurs qui les servent

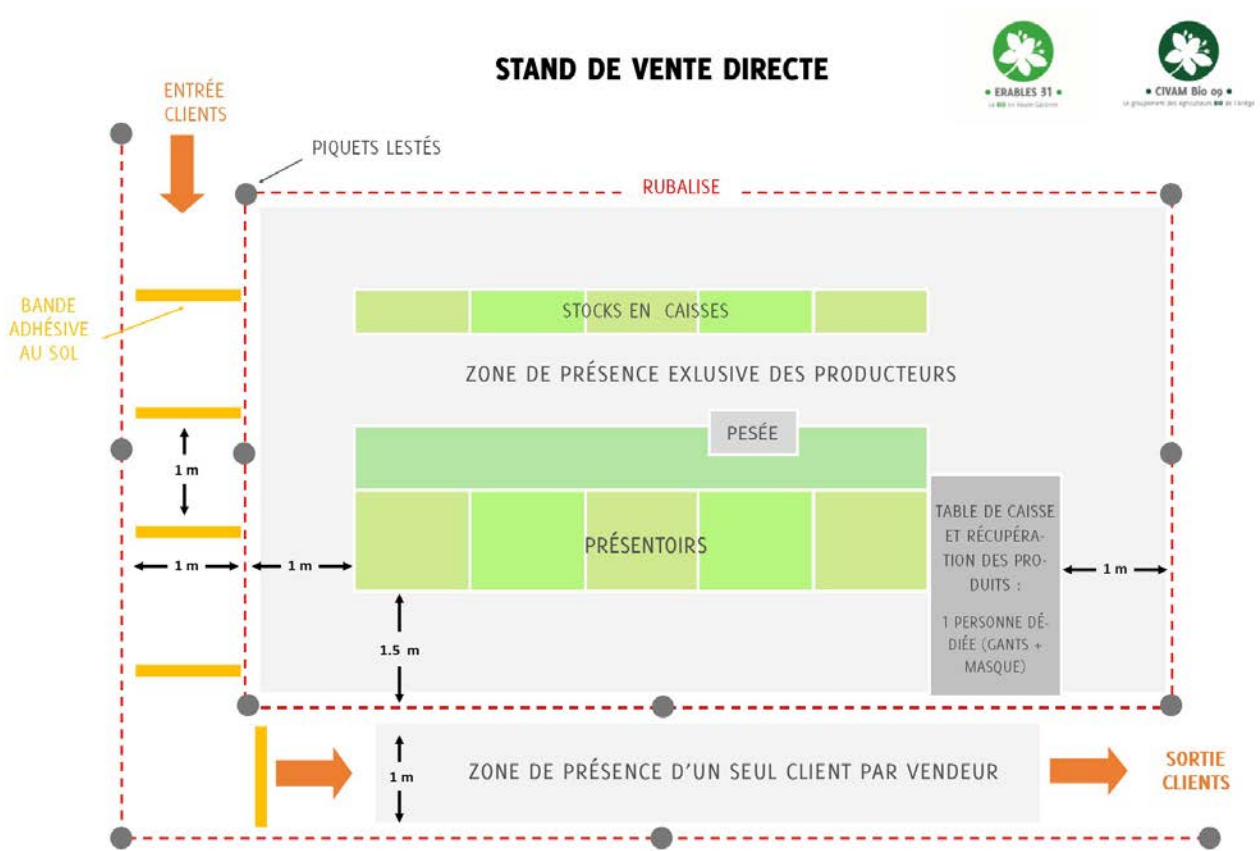
Si ce n'est pas possible par manque de personnel car stand de vente important, prévoir du gel pour les clients, une personne surveille qu'ils se désinfectent bien les mains puis se servent.

- Gestion des rayons traditionnels :

Rappel : utiliser des pinces pour le service ou tout autre ustensile pour la manipulation des produits (autant de pinces ou ustensiles que de produits disponibles).

- Gestion des paiements :
 - Quand c'est possible : privilégier le paiement en CB sans contact sans vous saisir de la CB du client.
 - Paiement par chèque à remplissage manuel pour les clients réguliers : demandez aux clients d'utiliser leur propre stylo. Sinon, désinfecter le stylo mis à disposition après chaque usage (lingette désinfectante à large spectre donc avec action virucide. Exemple : alcool).
 - Pour protéger le personnel qui assure l'encaissement, il lui est conseillé de porter des gants. (Attention toutefois : Les gants sont possibles mais ils amènent à des pratiques à risque sur l'hygiène sanitaire : augmentation des contaminations croisées). De même, le port du masque est possible pour le caissier mais il doit être changé régulièrement (quand il est humide). D'autres solutions sont possibles : paroi en plexiglas par exemple ou film plastique étirable à hauteur des visages.
 - Boîte avec alcool au fond dans laquelle sont déposées les pièces de monnaie.
 - Les clients préparent l'appoint.:

PROPOSITION D'ORGANISATION D'UN STAND POUR RESPECTER LES GESTES BARRIÈRE :



POUR LES PROCHAINS MARCHÉS :

- Préparer la sécurité des marchés suivants en programmant des pré-commandes de paniers types (10, 15 ou 20 €), des sacs contenant des mélanges de pommes... avec virements/ou appoint amené par les clients (ce qui évite la contamination par moyen de paiement).
 - Sensibiliser les clients à l'effort déjà réalisé par les producteurs pour assurer la sécurité et donc accepter les paniers types et sacs de produits préparés en amont à la ferme. Être tolérant si on ne peut pas choisir tous les produits alimentaires.
 - Consulter les sites Internet des producteurs pour les pré-commandes

RAPPEL DES 5 GESTES BARRIERES

DES GESTES SIMPLES ET SYSTEMATIQUES :

- Se laver les mains très régulièrement (gel hydroalcoolique en cas d'absence de point d'eau avec du savon)
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

En cas de symptômes (toux, fièvre) me concernant ou concernant le personnel, qui font penser au Covid-19 : rester à domicile, éviter les contacts, appeler un médecin avant de se rendre au cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de ma région. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appeler le SAMU-Centre 15.